



McGill

School of **École de**
Medicine **médecine**

Guide d'accueil aux stages à option pour étudiants visiteurs



McGill

School of **École de**
Medicine **médecine**

Table des matières

Connaissance du français.....	3
Objectifs d'apprentissage	3
Politiques des études médicales de premier cycle.....	3
Évaluation dans le cadre de votre stage à McGill.....	3
Prévention et contrôle des infections	4
Procédure en cas d'exposition accidentelle à des liquides corporels	4
Accès aux soins médicaux durant votre stage à option à McGill	4
Code de conduite et Politique sur le comportement professionnel des étudiants	4
Signalement d'incidents de harcèlement/d'intimidation.....	5



McGill

School of **École de**
Medicine **médecine**

Bienvenue à l'Université McGill! C'est un plaisir de vous accueillir en stage à option à l'École de médecine. Le présent guide contient des renseignements importants et des réponses aux questions que vous pourriez vous poser durant votre stage à McGill.

Connaissance du français

Dans certains sites de formation, en particulier dans les milieux ruraux, il est obligatoire de pouvoir s'exprimer en français. Cette exigence est indiquée dans la description des stages à option concernés sur le portail de l'AFMC.

Pour la plupart des stages à option, la maîtrise du français n'est pas obligatoire, mais on encourage fortement tous les externes en stage interuniversitaire à McGill à avoir une connaissance pratique de cette langue pour profiter au maximum de leur expérience de formation clinique.

Objectifs d'apprentissage

Les objectifs d'apprentissage de chaque stage se trouvent sur [cette page](#).

Les objectifs pédagogiques généraux du programme MDCM s'appliquent également aux stages à option à l'Université McGill. Ces objectifs, arrimés au [référentiel CanMEDS](#), se trouvent sur [cette page](#).

Politiques des études médicales de premier cycle

La Politique sur la charge de travail aux études médicales de premier cycle (ÉMPC) se trouve [ici](#). Une semaine de travail qui inclut à la fois des tâches cliniques et des activités d'enseignement prévues au programme d'études ne doit pas dépasser 60 heures si aucune garde n'est à l'horaire, ou 72 heures si des gardes sont à l'horaire ou si d'autres activités d'apprentissage sont prévues (examens, séances au centre de simulation, etc.). Les étudiants et étudiantes ne devraient pas travailler plus de 6 jours par semaine de travail. La liste complète des politiques en vigueur aux ÉMPC se trouve sur [cette page](#).

Évaluation dans le cadre de votre stage à McGill

Vous devrez fournir le formulaire d'évaluation de votre université d'attache au superviseur principal de votre stage à option à McGill. Les superviseurs cliniques de McGill rédigeront l'évaluation finale de votre stage au moyen du formulaire de votre université d'attache. Il se pourrait que cette évaluation finale (en tout ou en partie) soit incluse dans votre dossier de rendement de l'étudiant ou l'étudiante en médecine (DREM), si votre université d'attache procède ainsi.



McGill

School of École de
Medicine médecine

À titre de référence, voici la [grille d'évaluation](#) employée pour les externes de McGill en stage clinique.

Prévention et contrôle des infections

Vous trouverez un guide complet sur la prévention et le contrôle des infections sur [cette page](#).

Procédure en cas d'exposition accidentelle à des liquides corporels

La procédure en cas d'exposition accidentelle à des liquides corporels se trouve [ici](#).

Accès aux soins médicaux durant votre stage à option à McGill

Si vous avez besoin de soins médicaux, quelques options s'offrent à vous, selon votre statut de résidence au Québec. Vous trouverez un résumé de ces options ci-dessous. Peu importe votre statut, en cas d'urgence médicale, composez le 911 ou rendez-vous au service des urgences le plus proche.

Si vous résidez au Québec et avez une carte d'assurance maladie (RAMQ) :

Si vous avez une carte d'assurance maladie du Québec, vous pouvez prendre un rendez-vous en médecine de famille sur le site web [Rendez-vous santé Québec](#). Vous pouvez également appeler la ligne Info-Santé 811 pour discuter de votre cas avec une infirmière, qui pourra prendre rendez-vous pour vous si des soins médicaux sont nécessaires.

Si vous ne résidez pas au Québec :

Vous trouverez sur [cette page](#) une liste de ressources suggérées par les Services aux étudiants internationaux de McGill.

Code de conduite et Politique sur le comportement professionnel des étudiants

Durant votre stage à option à McGill, vous devez vous conduire de façon professionnelle. Les lignes directrices en la matière sont énoncées dans le [Code de conduite](#) de la Faculté de médecine et des sciences de la santé. Les membres de l'effectif étudiant en médecine doivent aussi respecter la [Politique sur le comportement professionnel des étudiants](#).

Vous devez porter votre badge d'identité en tout temps dans les milieux cliniques. De façon générale, une tenue professionnelle est de mise, mais on pourrait exiger un uniforme particulier dans certains milieux (au bloc opératoire, par exemple). Pour en savoir plus, consultez la [Politique sur le code vestimentaire aux études médicales de premier cycle](#).



McGill

School of **École de**
Medicine **médecine**

Signalement d'incidents de harcèlement/d'intimidation

La Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université McGill met tout en œuvre pour assurer un milieu d'apprentissage clinique où apprenants et apprenantes, membres du corps professoral, membres du personnel et patients sont traités avec respect. Visitez le site web du [Bureau pour le respect en milieu d'apprentissage \(BRMA\)](#) pour connaître le processus de signalement d'incidents de harcèlement/d'intimidation, qui est également résumé dans l'image ci-dessous. Si vous vivez un tel incident ou en êtes témoin, signalez-le au BRMA à [ce lien](#). Tous les signalements sont traités de façon confidentielle.

Harcèlement/intimidation en milieu d'apprentissage clinique?

**Processus du Bureau pour le respect en milieu
d'apprentissage (BRMA) pour les étudiants et
étudiantes MDCM, résidents, résidentes et fellows**

1.
Vous (apprenant, apprenante) faites un signalement au BRMA.

2.
Le BRMA répond dans les 72 heures et propose
une consultation avec un conseiller ou
une conseillère du BRMA.

3.
Lors de la consultation, le conseiller ou la conseillère du BRMA
vous écoute, vous offre un accompagnement et un soutien et,
au besoin, vous oriente vers d'autres services.

4.
Selon la situation, il peut s'ensuivre un processus de
médiation et/ou d'enquête officielle.



Pour faire un signalement :
www.mcgill.ca/brma



McGill

École de
médecine